

## **PROCES-VERBAL**

de la séance ordinaire du Conseil communal du 24 juin 2011

**Lieu** : à 19h30, en sa salle

**Présidence** : M. Yvan PONNAZ

Le Président, M. Yvan PONNAZ, salue les membres du Conseil, M. le Syndic, Mme et MM. les Municipaux, la Secrétaire et la Huissière. Il remercie chacune et chacun d'avoir répondu présents à cette ultime séance de la législature. Il excuse M. Jean-Claude BRUNNER, Municipal, retenu pour cause de maladie.

L'**ordre du jour**, se présente comme suit :

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire
3. Correspondance et communications
4. Préavis municipal N° 01/2011 concernant le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2010
5. Communications de la Municipalité
6. Propositions individuelles
7. Divers
8. Contre-appel

### **1. Appel**

18 présents, 6 excusés, 3 absents.

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte et implore la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'assemblée.

### **2. Procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire**

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune demande de modification et il est accepté à l'**unanimité**, tel que présenté.

### 3. Correspondance et communications

Le Président s'est rendu au Palais de Rumine sur l'invitation de Mme la Présidente du Grand Conseil vaudois. Cette séance a réuni les Présidents des assemblées législatives de chaque échelon au niveau suisse : commune, canton et confédération. Ainsi, les Présidents des Conseils communaux vaudois ont pu partager leurs expériences avec Mme Claudine Wyssa, Présidente du Grand Conseil vaudois et M. Jean-René Germanier, Président du Conseil National.

Il nous fait part :

- Lettre de démission de M. Marcel PROGIN, conseiller communal, avec effet au 15 mars 2011
- Lettre de Mme Yannick Herren accompagnée d'une copie de la lettre adressée à la Municipalité concernant une pétition pour la sécurisation des piétons à Lavey, pétition signée par 90 personnes.

### 4. Préavis municipal N° 01/2011 : rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2010

M. Jean-Marie DARIOLI, Syndic, constate que tous les conseillères et conseillers ont reçu le rapport sur la gestion et les comptes. Une petite modification a été faite dans le tableau de la page 15, amortissements supplémentaires, et chacune et chacun a reçu une feuille rectificative, mais cela n'a aucune incidence sur le résultat final.

Le Président remercie M. le Syndic et passe la parole à la Commission de Gestion.

M. Philippe BALLIF lit le rapport de la Commission de Gestion qui, après avoir énuméré le détail de ses travaux, propose au Conseil communal d'adopter le rapport de la Municipalité sur la gestion 2010, d'adopter les comptes 2010 tels que présentés, arrêtés au 31 décembre 2010 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Le Président remercie M. Philippe BALLIF et ouvre la discussion en procédant page par page.

#### 1. Rapport de gestion

- Page 13

Mme Cornelia SIERRO constate qu'il y avait un tableau indiquant le nombre d'habitants de notre Commune, hommes, femmes, suisses et étrangers et que ce dernier n'y figure plus.

*M. Dominique MORISOD, Municipal, répond que ce tableau a été supprimé suite à une discussion avec la Commission de Gestion.*

M. Philippe BALLIF répond qu'effectivement ce tableau n'était jamais juste, étant donné le nombre assez grand de départs et d'arrivées et que c'est pour cela qu'il a été proposé de le supprimer.

Mme Cornelia SIERRO regrette cette décision même si ce tableau n'était pas tout-à-fait correct.

#### 2. Comptes

- Page 50 – 32.3146 – Frais entretien des forêts

Mme Josiane FAZZALARI demande ce que veut dire le mot « dendrométriques » ?

*M. Olivier CHESAUX, Municipal, répond qu'il s'agit de l'inventaire forestier triage Bex-Lavey soit inventaire sur la croissance des arbres et sur le nombre d'essences.*

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la votation du préavis.

#### **Vote du préavis municipal N° 01/2011**

- *vu le préavis municipal N° 01/2011 du 08 juin 2011 concernant le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2010,*
- *entendu le rapport de la Commission de Gestion,*
- *considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,*

*le Conseil communal de Lavey-Morcles décide*

**d'adopter, à l'unanimité,** le préavis N° 01/2011 « **Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2010** » tels que présentés et ainsi :

- **adopte** le rapport de la Municipalité sur la gestion 2010
- **adopte** les comptes 2010 tels que présentés, arrêtés au 31 décembre 2010
- **en donne décharge** à la Municipalité.

#### **5. Communications de la Municipalité**

Page 3 – 4 janvier 2011 – Conseil d'Etat, registre foncier d'Aigle

- Mme Viviane GAY-BALMAZ constate la fermeture du Registre foncier d'Aigle. Elle demande s'il y a une autre infrastructure mise en place ?

*M. Jean-Marie DARIOLI, Syndic, répond que le District a essayé de discuter mais la centralisation oblige, le Registre foncier a déménagé à Yverdon.*

- M. René ANSERMET rappelle qu'il y a Internet, Etat de Vaud

*M. Jean-Marie DARIOLI, Syndic, répond qu'Internet ne fait pas tout et que parfois il faudra bien se déplacer jusqu'à Yverdon.*

#### **6. Propositions individuelles**

Aucune proposition.

#### **7. Divers**

- M. David BERTHOUD a constaté qu'à Morcles, des travaux étaient effectués, soit enlèvement de fils de fers barbelés et que ces derniers étaient posés sur la route.

*M. Olivier CHESAUX, Municipal, répond que ces travaux étaient faits par l'Etat et par l'Armée.*

*M. Jean-Marie DARIOLI, Syndic, rappelle que ces travaux étaient faits sur les territoires et de l'Etat et de l'Armée, alors la Commune n'a pas à intervenir, surtout que tout va être mis en ordre.*

- M. Antonio ROMANO demande si l'accès au Chalet du Crêt est possible ?

*M. Olivier CHESAUX, Municipal, répond oui.*

Le Président, M. Yvan PONNAZ, tient à remercier tous les conseillères et conseillers ainsi que les membres de la Municipalité pour tout le travail accompli durant cette législature.

Qui dit fin de législature, dit remerciements aux conseillères et conseillers qui quittent le Conseil communal. Le Président tient, en particulier, à féliciter :

- BONZON Jean-Daniel pour 26 ans de conseil communal
- BALLIF Philippe pour 22 ans
- PROGIN Philippe pour 22 ans
- CHESAUX Maurice pour 22 ans
- GAY-BALMAZ Viviane pour 22 ans
- SIERRO Cornelia pour 20 ans
- BERTHOUD David pour 18 ans
- CLERC Christian pour 14 ans
- PORTMANN Chrystèle pour 10 ans
- PROGIN Marcel pour 9 ans

Un grand merci à ces personnes car pour certains cela est conséquent. Je leur demande de ne pas trop s'enfermer mais de continuer à faire profiter les autres de leur expérience.

Le Président tient également à remercier, Mme Marianne CHESAUX, Municipale, qui quitte la Municipalité mais que nous allons retrouver au Conseil communal.

Pour terminer, je remercie la secrétaire, Mme Monique BALET, pour tout son travail.

Merci à tous.

*M. Jean-Marie DARIOLI, Syndic, aimerait également remercier Mme Marianne CHESAUX, Municipale, qui quitte la Municipalité après 9 ans ½, ayant fait un bon travail dans un dicastère pas très facile. Merci.*

## **8. Contre-appel**

La secrétaire procède au contre-appel.

Le Président clôt la séance à 20 h 15

\*\*\*\*\*

Adopté en séance ordinaire du 27 octobre 2011

Le Président :

La Secrétaire :

André Bach

Monique Balet